Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-200068997-20171110-AD_2014_214-AR

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/11/2017

agglomération Arlysère

DÉCISION

n° 2017 - 214

Objet : MAPA 2017-CAA-060 Travaux d'extension eaux usées - ZA de Marcôts

Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Vu les articles L.2122.18, L.2122.22, L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 8 du Conseil d'Agglomération en date du 05 janvier 2017 donnant délégation au Président, ou à défaut à son représentant concernant la préparation, la passation, l'exécution, le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures, services et travaux d'un montant inférieur ou égal à 209 000 € HT et toute décision concernant les avenants – sauf ceux portant sur des augmentations supérieures à 5 % du montant initial des marchés d'un montant supérieur ou égal à 209 000 € HT – lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu l'arrêté 2017-025 donnant délégation à Michel ROTA pour les affaires traitant de l'eau et de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération Arlysère,

Considérant qu'il y a lieu de faire appel à un prestataire pour la réalisation des prestations relatives aux travaux d'extension eaux usées de la ZA de Marcôts.

Vu la consultation engagée pour cette affaire et les offres présentées par les candidats,

Décide

Article 1 : Le marché « **MAPA 2017-CAA-060 Travaux d'extension eaux usées - ZA de Marcôts** » est confié à l'entreprise suivante :

SIBILLE TP
ZAC des Arolles 73 540 La Bâthie

Article 2 : Le montant des prestations du marché est le suivant : 36 461.00 € HT.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

Article 4 : Mme la Directrice Générale des Services et Mme la Trésorière Principale sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil d'Agglomération.

Fait à Albertville, le 10 novembre 2017

Le Conseiller délégué à l'eau et l'assainissement
Michel ROTA

Arlysère agglomération